

La "maintenance" en France

Autor(en): **Montandon, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 9

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La « maintenance » en France

par Charles MONTANDON

Le français ne fut pas toujours la langue de la France actuelle ; le francien, idiome de l'Ile-de-France, ne s'est pas imposé de lui-même aux dialectes frères de l'ancienne Gaule, mais uniquement parce qu'il était le parler de Paris, siège politique des nouveaux rois de France. Et un Georges Duhamel aurait grand tort de critiquer les patois, car le français doit beaucoup à ces patois qui furent ses égaux. Nos mots de marine et de pêche viennent du normand et le vocabulaire de l'élevage a été trouvé en Anjou.

Ce n'est qu'au XIV^e siècle que le français a remplacé les dialectes dans les écrits officiels en pays de langue d'oïl. Et ce fut beaucoup plus long encore pour la langue d'oc, dont les parlers restèrent officiels dans le Midi jusqu'au XVI^e siècle. En 1352, Jean le Bon recommandait à Toulouse d'employer uniquement l'occitan ; au XV^e siècle et jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans, le français était inconnu dans le Midi. Les Troubadours n'avaient chanté qu'en langue d'oc, on ne parlait toujours que provençal à l'époque de Gui Saber, et Marguerite d'Oyngt, à Lyon, écrivait seulement en dialecte au XIV^e siècle.

Un conseiller de Jean IV d'Armagnac ne savait pas le français et devait parler latin avec les Anglais ; ce qui ne l'empêcha pas de devenir évêque. Au XVII^e siècle encore, la bonne société de Pro-

vence ne s'exprimait pas en français. Au XVIII^e siècle, des membres de l'Académie de Marseille avouaient qu'ils pensaient en provençal et traduisaient en français. Le patois était la langue de tous les jours, le français celle du dimanche ! Hélas, à cette époque, le provençal n'était plus qu'un patois.

Dans le Midi de la France, annales, chroniques et écrits sont tous en langue d'oc. A Bordeaux, le Livre du Bouillon, les Etablissements, les Jurades, les Coutumes et Privilèges furent rédigés en gascon. Le *Te Igitur* de Cahors, le *Thalamus* de Montpellier et le Livre de l'Epervier de Millau parurent également en langue occitane, de même que l'encyclopédie *Elucidari de las proprietats de totas res naturals*.

Le coup le plus dur porté aux dialectes fut l'édit de Villers-Cotteret, ordre royal de 1539 ; il faillit être

mortel pour les patois de France. Car une langue qui est chassée des écrits officiels est gravement menacée. Pourtant, dans le domaine écrit, le béarnais comme le catalan résistèrent victorieusement au français officiel jusqu'au XVIII^e siècle. Et le XIX^e amena la renaissance littéraire.

La belle pléiade de « mainteneurs » qui se manifesta dès lors avait eu ses promoteurs au XVI^e siècle déjà : le Père Gerard et Belaud de la Belaudière en Provence, Pey de Garros en Gascogne, Guillaume Ader et Auger Gailard de Rabasteur. Au XVII^e, il faut citer Cortète de Prades en Agenais, Goudouli à Toulouse, Saboly en Avignon, Brueys à Aix, l'avocat Arnaud de Bordenave à Pau. Nouvelle école au XVIII^e siècle, avec Peyrot de Pradinas, un Gaston, l'abbé Favre, du Languedoc, Despourrins, au Béarn, Coxe et Tous-saint Gros en Provence. A la fin de ce siècle se distinguent surtout l'abbé Sauvage pour le Languedoc et Achard pour la Provence.

Raynouard de Brignoles s'était occupé des Troubadours et les philologues démontraient que le provençal était la forme première des autres idiomes issus du latin, français compris. La philologie romane formait école et dès 1820 s'imposait. A la même époque, Jacques Boé, dit Jasmin ou le « Perruquier-poète » (1798-1864), devint l'un des grands poètes de Gascogne grâce à ses œuvres patoises dont la plus connue est *Las Papillotos*.

Les dialectes, donc, retrouvèrent leur place au soleil, malgré les oppositions. Au XIX^e siècle encore, l'évêque Mazenod de Marseille, comme auparavant saint Laurent, était attaqué par des maires républicains parce qu'il prêchait en provençal. La Révolution avait en effet mis les patois hors la loi pour « hostilité à la République unitaire », et plus tard Mistral fut même accusé de séparatisme, alors qu'il n'était qu'un fédéraliste intelligent.

L'arrivée de Frédéric Mistral marqua le triomphe du « Félibrige » provençal, avec aussi Roumanille, Aubanel, Brunet, Tavan, Mathieu, Ripert, Gras et Giéra. La renaissance de la langue d'oc fut encore l'œuvre de Planchud chez les Gavots, de Valère Bernard à Marseille, de Baroncelli et d'Arbaud en Camargue, de Charloun Rieu en Arles, de Fourès, Achille Mir, Prosper Estieu et Perbosc en Languedoc, de Michel Caucelat et Philadelphie de Gerde dans les Pyrénées, de Michaliat et Vermeuouse en Auvergne, sans oublier le docteur Noulet, le professeur Jules Gilliéron, Camille Chabaneau, Gaston Paris, Paul Meyer et l'abbé Rousselot.

Aujourd'hui, mentionnons encore des auteurs érudits de glossaires : Guerlin du Guer pour la Normandie, Terracher pour l'Angoumois, O. Bloch pour les Vosges, l'abbé Gardette pour le Forez, Bruneau pour les Ardennes, Dauzat pour l'Auvergne, Millardot pour les Landes, Fouché pour le Roussillon catalan, Durrafour pour les parlers franco-provençaux.

— “ NOÛTRON COTERD ” une fois par mois... —

Juin : Lundi 5, de 19 à 19 heures, au Buffet de la Gare de Lausanne, II^e classe.

Bienvenue à tous les amis du « Conteur ».

La Rédaction.